Image not found or type unknown

Faut il refaire un jugement pour emmener mes enfants avec nous

Par **dede41**, le **29/01/2015** à **21:23**

Bonjour j ai la garde de mes enfants et le papa la garde 1 week end sur 2 la moitie des vacances.

On souhaiterai déménager pour monter une affaires touristique en rp dominicaine avec mon conjoint.
Et je ne partirait pas si je ne peux pas emmener mes enfants .
croyez vous qu un juge accepterais si je les emmener chez leur père a Noël et grande vacance sachant qu ils seraient dans une école française la bas .
Nous en avons discuter avec les enfants et sont super ravis et leur père ne veut pas comment faire
merci de me renseigner avant de prendre une décision

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés